



FICHE PROJET

APPEL A PROJET 2027

POLITIQUE DE LA VILLE

A TRANSMETTRE AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2026 17H

	<i>Temps forts :</i>
Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessous	<i>Indicateurs quantitatifs :</i> <i>Indicateurs qualitatifs :</i> Outils d'évaluation :

**Etat descriptif et estimatif des frais de personnel pour les intervenants extérieurs spécifiquement
Recrutés pour la réalisation de l'action**

Nom - prénom - fonction	Coût horaire (a)	Nombre d'heures (b)	Coût total (a x b)
Coût total prévisionnel des intervenants extérieurs recrutés spécifiquement pour la réalisation de l'action			€ (Pas de centimes)

Etat descriptif et estimatif des frais relatifs au personnel de la structure participant à l'action

Chaque poste doit être justifié

Nom - prénom - fonction	Coût horaire (a)	Nombre d'heures (b)	Nombre d'ETP	Coût total (a x b)
Coût total prévisionnel des personnels de la structure participant à l'action				€ (Pas de centimes)

État descriptif et estimatif des dépenses relatives à l'achat de matériel (pas d'investissement*), de service ou autres (lister vos besoins)

Type de matériel	Coût unitaire (a)	Quantité (b)	Coût total (a x b)
			€ TTC

*matériel de moins de 500€HT unité

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

POLITIQUE DE LA VILLE

Le budget de l'action doit être équilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services		73-dotations et produits de tarification	
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation(1)	
Autres fournitures		Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		62-ETAT-POLITIQUE-VILLE	
Locations			
Entretien et réparation		PART VILLE-LIEVIN	
Assurance			
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		-Région(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Département(s):	
Publicité, publication		-CALL	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)CAF)	
Impôts et taxes sur rémunération,		- établissements publics	
Autres impôts et taxes		- aides privées(fondations)	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		-	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		Cotisations	
		Dons manuels-mécénat	
		Autres produits de gestion courante	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
		77-produits exeptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69-Impôts sur les bénéfices-participation des salariés		79-transfert de charges	
Charges indirectes		Transfert de charges	
Charges fixes de fonctionnement		Ressources propres affectées au projet	
Frais financiers		autofinancement (insuffisance prévisionnelle)	
Autres charges indirectes			
86-emplois des contributions volontaires en nature		87-contributions volontaires en nature	
-Secours en nature		870-bénévolat	
-Mise à disposition de biens et services		871-prestations en nature	
-Prestations		875-dons en nature	
-Personnel bénévole			
TOTAUX		TOTAUX	

Support d'aide au remplissage : partie charges

Source services de l'Etat 2021

1-les charges directes

60-achats :

Prestations de service : toute prestation extérieure

Stages organisés par une société spécialisée ; facturation d'un service de transport ; activités organisées par un club professionnel ; intervention de juges ou d'arbitres professionnels ; poste de secours, ménage par une entreprise ; conception d'un site internet par une entreprise...

Achats matières et fournitures :

Nourriture ; produits alimentaires, boissons pour buvette ou barbecue ; eau ; essence ; énergie ; fournitures administratives ; fournitures d'entretien et petit équipement ; tenue de sport ou autres vêtements ; petit matériel bureautique, récompenses ; matériel d'encadrement pédagogique ; trousse de secours ; matériel médical ; petit matériel informatique ; produits d'hygiène

Autres fournitures :

Achat de marchandises ; achat d'équipements sportifs, artistiques ou pédagogiques ; tout autre achat dont la nature est difficile à identifier

61-services extérieurs :

Locations mobilières ou immobilières

Location d'un local, d'une salle, d'un véhicule

Entretien et réparation

Révision d'un véhicule, réparation d'un ordinateur, d'une porte, d'un pneu crevé

Assurance :

Assurance contractée pour un événement particulier ; police d'assurance d'un véhicule de l'association utilisé dans le cadre de l'action

Documentation :

Abonnement, achat

62-autres services extérieurs :

Rémunérations intermédiaires et honoraires :

Rémunération de médecins, conseillers ou comptable de l'association ; honoraires des avocats

Publicité, publication :

Achats d'affiches, bannières, flyers..

Déplacements, missions :

Frais engagés par les bénévoles (et non les salariés) qui effectuent des déplacements pour le compte de l'association

Services bancaires, autres :

Frais de tenue de compte, frais bancaires ; frais postaux, abonnement internet, factures de téléphone.

63-impôts et taxes :

Impôts et taxes sur rémunération, taxe foncière pro, taxe d'habitation, frais de carte grise.

64-charges de personnel :

Rémunération des salariés et primes versées aux salariés

Charges sociales

Autres charges de personnel :

Maintien de salaire ; paiement des frais professionnels ; frais annexes aux périodes de formation

65 : autres charges de gestion courante :

Frais d'affiliation aux fédérations, comités, ligues.
Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)
Achats de licences aux fédérations

66-charges financières :

Agios ; intérêts sur les emprunts contractés

67-charges exceptionnelles :

Pénalités, amendes
Dons
Conséquences financières liées à un dégât des eaux..

2-les charges indirectes

Attention : Elles ne peuvent excéder 10% de la subvention ANCT demandée sur le budget prévisionnel et sur le compte rendu financier
Elle est calculée et répartie sur les différentes actions à l'aide d'une clé de répartition (temps d'occupation des locaux, nombre de jours d'activités, heures de formation réalisées, nombre d'enfants accueillis...)

Charges fixes de fonctionnement :

loyer du local, assurance multirisque du local, essence, électricité et eau, frais de communication, petites fournitures

Frais financiers :

Frais de tenue de compte, frais bancaires

Autres : campagnes publicitaires, salaire de la secrétaire

3-les contributions volontaires en nature :

Cette étape n'est pas obligatoire mais permet de prendre en compte le temps de travail exécuté par des bénévoles, les services offerts gracieusement (mise à disposition de matériel, d'un local, d'un fournisseur)

Secours en nature :

Dons en nature (nourriture, vêtements)

Mise à disposition gratuite de biens et de services :

Locaux, matériel, prestation gratuite d'un intervenant ou d'une société extérieure à l'association

Personnel bénévole :

Bénévolat : nombre d'heures effectuées * smic brut

Prestation effectuée par un bénévole de l'association ou encadrement bénévole d'un membre